



16ème législature

Question N° : 16911	De Mme Agnès Firmin Le Bodo (Horizons et apparentés - Seine-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique >enseignement supérieur	Tête d'analyse >Projet de fermeture d'une classe préparatoire	Analyse > Projet de fermeture d'une classe préparatoire.
Question publiée au JO le : 09/04/2024 Réponse publiée au JO le : 04/06/2024 page : 4513		

Texte de la question

Mme Agnès Firmin Le Bodo attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la mobilisation des professeurs et des élèves du lycée François Ier au Havre au sujet de la fermeture de la classe préparatoire économique et commerciale générale (ECG). Cette classe qui célèbre cette année ses 50 ans d'existence est hautement classée et joue un rôle crucial dans le parcours des étudiants de la région. Malgré ses succès et son attractivité, sa fermeture serait envisagée. Face à cette situation, Mme la députée souhaite obtenir des éléments sur les critères ayant conduit à la décision de fermeture de cette classe. Elle lui demande quelles mesures elle compte prendre pour garantir que les étudiants du Havre et de sa région continuent à bénéficier d'un accès à une éducation de qualité et à des parcours d'excellence dans le secteur public.

Texte de la réponse

Les ouvertures et fermetures de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) font l'objet chaque année d'une campagne au titre de laquelle les recteurs d'académie sont invités, selon la procédure habituelle, à transmettre au ministère leurs propositions d'évolution de la carte des classes préparatoires, après avis des instances consultatives académiques. Les propositions d'évolution des classes préparatoires formulées par les recteurs procèdent d'une démarche très structurée prenant en compte divers facteurs : démographie scolaire, carte actuelle des formations du supérieur, projets pédagogiques, infrastructures des établissements, nombre de places aux concours. La redistribution de l'offre de formation peut ainsi découler d'une stratégie territoriale visant à répondre à une demande forte des étudiants pour des formations attractives et d'excellence. Le choix d'une implantation de proximité contribue à favoriser l'ouverture sociale. L'académie de Normandie a souhaité un rééquilibrage de l'offre de CPGE au lycée François 1er du Havre en décidant d'une part, la fermeture d'une CPGE économique et commerciale générale (ECG) et d'autre part, l'ouverture d'une classe préparatoire ENS Paris-Saclay D2. Cette opération tient compte du fait que le taux de places vacantes pour la filière économique et commerciale atteint 37,2 % dans l'académie. Par ailleurs, l'ouverture d'une classe préparatoire ENS D2, inexistante dans l'académie alors que les candidatures pour cette voie ont fortement progressé entre 2019 et 2023, a pour objectif de permettre aux bacheliers généraux et technologiques de poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur dans les meilleures conditions possibles. Elle permet en effet aux étudiants de préparer plus spécifiquement le concours de l'ENS Paris-Saclay, option économie-gestion, mais également les concours des écoles de commerce et de management. L'offre de formation ainsi proposée garantit l'excellence de la préparation aux concours des grandes écoles et maintient l'opportunité de la poursuite d'études supérieures dans la filière économique et commerciale.

